



LIEU DE LA FORMATION

POLE SANTE SOCIAL
LYCÉE ALFRED KASTLER
14 AVENUE DE L UNIVERSITÉ
33400 TALENCE
05 56 04 65 30

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de structures d'aides à domicile

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

CALENDRIER SUR DEMANDE

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'APS ASD est acteur de prévention au sein de la structure d'aide et de soin à domicile. Il intègre la prévention dans ses activités d'intervenant à domicile et participe, par ses remontées d'information, à toute démarche de prévention engagée dans la structure.

En particulier, parce que cela fait partie de son quotidien, il accompagne la mobilité des bénéficiaires sans se substituer à eux dans leurs déplacements et en se préservant de contraintes physiques.

Il intervient aussi comme « sauveteur secouriste du travail » pour porter secours en cas de malaise ou d'accident du travail. Pour cela, il doit être régulièrement formé

CONTENU DE LA FORMATION

- Les risques liés au travail à domicile
- Les divers facteurs de risques biomécaniques, psycho-sociaux et organisationnels
- Les méthodes d'analyse du travail et les pistes d'amélioration des situations de travail
- La formation aux techniques gestuelles
- La formation de Sauveteur Secouriste du travail (Protéger, alerter, Secourir)

La durée de formation de l'APS ASD est de 21 heures. Elle passera progressivement à 31 heures pour intégrer une partie de formation d'avantage consacrée à l'« accompagnement de la mobilité de la personne aidée ». La formation dite « formation-action » se déroule avec un temps d'application dans la structure estimé à 4 heures.

Tous les 24 mois, l'APS ASD doit suivre une formation d'une durée de 7 heures (14 heures à terme) lui permettant de maintenir et actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées.

CONDITIONS DE FORMATION

- Nombre de stagiaires: groupe de 6 à 10 personnes
- Salle pédagogique adaptée avec plateau technique
- Formation interactive avec mises en situation et entraînements ciblés

Démarche participative fondée sur :

- Des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- L'échange à partir des représentations des participants
- L'analyse et le retour sur les pratiques professionnelles à partir des situations vécues
- Plateaux techniques et matériels adaptés au SST

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat d'Acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (certificat d'APS ASD).

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Il donne équivalence au certificat SST de sauveteur secouriste du travail.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

PROFIL DES INTERVENANTS

La formation initiale et la formation de maintien et d'actualisation des compétences sont dispensées par des formatrices et formateurs d'APS ASD certifiés faisant partie du GRETA CFA AQUITAINE; organisme de formation habilité par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23